

ORNOLAC-USSAT-LES-BAINS, UNE PETITE STATION THERMALE DES PYRÉNÉES

Romain SAFFRÉ

Ornolac-Ussat-les-Bains est une petite commune de l'Ariège, située juste au sud de Tarascon. Elle est traversée par l'Ariège et la route nationale n° 20, qui mène en Espagne. Toutes deux suivent un axe nord sud, qui partage la commune en deux, la partie essentielle étant rive droite, c'est-à-dire à l'est. Les hommes se sont d'abord installés à Barry-en-Haut, le foyer villageois le plus ancien, et à Barry-en-Bas, sur les pentes douces de la rive droite. L'occupation d'Ussat-les-Bains, sur les bords de l'Ariège, est beaucoup plus récente. Elle est la conséquence de la découverte d'eaux thermales et du développement d'une petite station, à laquelle la commune doit largement son aspect actuel. Il est possible que les sources chaudes aient déjà été connues dans l'Antiquité. Le nom d'Ussat pourrait venir d'Usta Aqua (« eau brûlée ») que lui auraient donné les Romains. Les vestiges de cette période sont rares et l'on ignore tout de l'exploitation de l'eau qui a pu être faite. D'ailleurs, compte tenu de la puissance des crues de l'Ariège et de la quantité de sédiments qu'elle charrie, il y a fort à parier que, si jamais des vestiges antiques subsistent, ils soient recouverts par plusieurs mètres de terre.

L'usage des eaux thermales ne s'est pas perdu au Moyen Âge. Les témoignages sont rares et il n'y en a même aucun pour Ornoalc-Ussat-les-Bains. Il n'est pourtant pas tout à fait exclu que les fermiers et bergers des environ les aient employées de manière continue ou irrégulière¹.

¹ Après tout, n'est-ce pas à un berger que l'on attribue la découverte des prétendues émanations gazeuses de Delphes ?

La (re-)découverte des sources d'Ussat et les premiers aménagements

Ce n'est qu'au XV^e siècle qu'est attesté le premier séjour curatif, quand le seigneur de Gudanes² se rendit aux eaux d'Ussat et y fut guéri³. On ignore, cependant, tout ce qui a pu être fait avant les premiers aménagements de 1730, dus au seigneur de Fraxine, propriétaire des terrains. Il ne s'agissait alors que de quelques plaques de schiste ou d'ardoise destinées à compartimenter le marécage en quelques baignoires primitives. En 1771, une publication du professeur Bécane signalait la vertu des eaux d'Ussat-les-Bains⁴, qui fut confirmée par un ouvrage de François Pilhes sur les eaux d'Ax et d'Ussat seize ans plus tard.

Le seigneur de Fraxine aménagea un bâtiment destiné à accueillir des pauvres à la fin du XVIII^e siècle et légua le tout à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Guaride de Pamiers en 1787, peu de temps avant sa mort. Outre les mares d'eau chaude, cette donation comportait des terrains étendus (un champ, une pâture, un vieux moulin...). C'est ce qui permit à l'institution de s'étendre au XIX^e siècle, sans se préoccuper de l'espace ; les terrains achetés par la suite ont toujours été à la marge.

La création de l'hospice et l'accueil des touristes payants : une double vocation initiale

Après la déstructuration et la réorganisation des hôpitaux durant la période révolutionnaire, l'établissement fut rattaché aux Hospices de Pamiers, qui en furent propriétaires durant deux siècles. Sous l'Empire, Ussat-les-Bains fut cependant baillé à ferme à M. Montzout, puis à M. Roques d'Ampierre. Le thermalisme se développait alors et, comme il était jeune, les installations restaient sommaires. Aucune station ne pouvait offrir le confort proposé au milieu du siècle. Il ne faut donc pas s'étonner que Louis Napoléon Bonaparte ait choisi Ussat-les-Bains pour se soigner, malgré le caractère spartiate des aménagements. C'est la qualité attribuée alors aux eaux qui détermina son choix et il ne semble pas l'avoir regretté,

2 Le château se situe sept kilomètres au sud de la commune d'Ornolac-Ussat-les-Bains. Voir aussi la *Société ariégeoise sciences, lettres et arts*, 1922, p 14, sur le seigneur de Gudanes.

3 J. Ourgaud, 1860.

4 Cet ouvrage semble n'être connu que par la mention qu'en fait led. Bécane dans un autre traité.

puisque'il serait reparti guéri après une cure de 30 jours, non sans avoir subventionné la construction de nouvelles cabines de bain.

Les premières constructions importantes sont de la première décennie du XIX^e siècle : nouveaux bains, hôtel⁵ (1812), parc (1808), pont (1809)⁶. La plus grande partie en est due au bailleur M. Roques, qui eut la jouissance des lieux pendant 29 ans⁷.

Afin de poursuivre ses investissements, il sollicita un prêt considérable en 1813, mais l'on ignore s'il l'obtint. Les résultats de ce bail de vingt-neuf ans sont, à vrai dire, surtout connus par les récriminations faites contre le bailleur. Lorsque les Hospices de Pamiers en retrouvèrent la gestion directe, en 1839, ils se plurent à souligner l'état « pitoyable » dans lequel l'établissement revenait à l'administration et les investissements urgents qu'il convenait de faire pour lutter contre l'humidité et les infiltrations d'eau froide dans les sources, pour restaurer les baignoires et pour remeubler l'hôtel. De même, si, en 1818, le bailleur sollicite l'autorisation d'établir une véritable chapelle, l'espace en faisant auparavant office étant trop exigu, une lettre du médecin inspecteur des bains de 1829 souligne que les travaux réalisés sont indignes du culte divin et que presque tout a été réalisé grâce à « la charité des pieuses chrétiennes ». Cependant, le trait est probablement un peu trop forcé. Les plans et coupes dressés en 1821 à la demande de la préfecture montrent que des travaux d'ampleur ont bien été réalisés. À l'emplacement du péristyle actuel, c'est-à-dire dans la partie proprement thermale, au lieu des douze baignoires du début du bail, l'on dénombre dix-huit cabines, nombre porté à vingt-six dès l'année suivante. Ce long bâtiment n'était qu'une longue juxtaposition d'édicules couverts de toits en pentes et abritant deux ou trois cabines voûtées. Quant à l'hôpital, situé juste au sud, c'est un petit immeuble de trois niveaux ne comportant que deux pièces par étage.

Coupe des cabines, relevés de 1821⁸



5 Le futur hôtel du Parc.

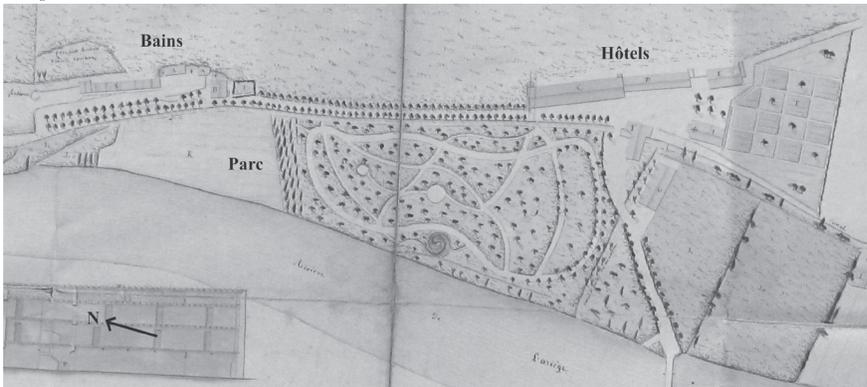
6 A.D. Ariège, 8M26/6.

7 Il y a un problème de dates, car, si la durée est mentionnée plusieurs fois, les dates extrêmes fournies par les archives indiquent un espace temporel supérieur de deux années.

8 A.D. Ariège, 8M26/4.

Au sud, trois bâtiments formaient l'hôtel : la Maison neuve, la Maison vieille et le Pavillon vert. La première est une copie de la deuxième en deux fois plus grande et plus régulière : deux étages, escalier central, salles de réception au rez-de-chaussée (salle à manger, salon, café), chambres desservies par un long couloir transversal aux étages. Le Pavillon vert était situé un peu plus au sud que les deux précédents, mais d'une disposition très similaire. Les trois autres bâtiments composant l'établissement sont la chapelle, qui subsiste aujourd'hui, le moulin, qui se trouvait un peu plus au nord, à la jonction de l'actuelle route des thermes et de celle du pont, tandis que les écuries étaient un peu plus à l'est.

Plan général, relevés de 1821.



Ces constructions étaient justifiées par le succès de la station thermale. En 1820, les bains rapportaient 4 800 F de revenu et attiraient quelques 500 curistes⁹. Il est tout naturel que cette situation ait suscité l'apparition d'une concurrence. Il y eut tout d'abord l'hôtel de la rive gauche, placé juste en face du pont. Pour s'en débarrasser, le bailleur, puis les Hospices de Pamiers, envisagèrent l'installation d'un péage sur le pont, mais le préfet les en empêcha tous deux¹⁰. La concurrence la plus sérieuse fut celle de Gaston Louet, qui avait acheté les terrains situés juste au sud des thermes en 1825. Il entreprit la construction d'un autre établissement, puis installa huit cabines sur son terrain en 1826 et 1827. Cependant, à la suite d'un litige avec les Hospices de Pamiers, ces derniers récupèrent ces constructions

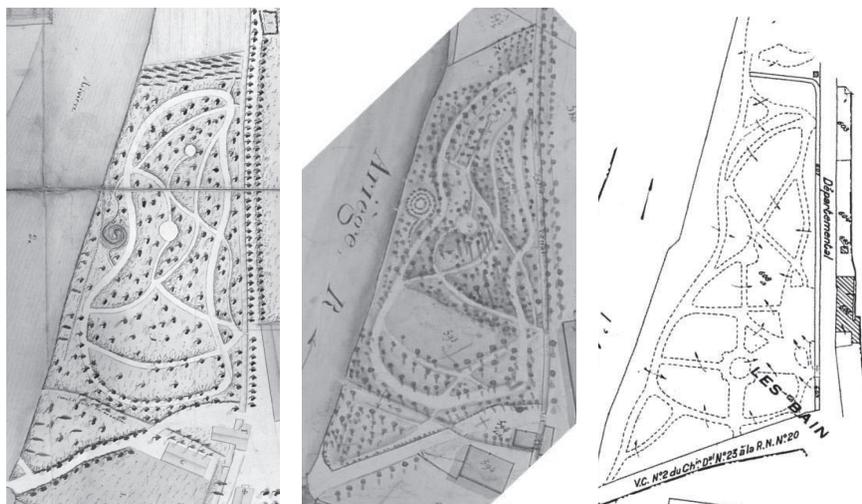
⁹ M. Longchamps, 1830, p. 53

¹⁰ A.D. Ariège, 8M26/6, en 1826 la première fois.

moyennant une rente viagère. Vaysse de Villiers, dans sa relation de 1835¹¹, met l'hôtel de la rive gauche au-dessus de l'Établissement, qui est le nom de l'hôtel appartenant aux Hospices. Quant à l'hôtel de Louet, il offre plus de confort, mais à un prix proportionnel. Il aurait alors été possible de loger jusqu'à 200 personnes. C'est en partie pour se garantir de cette concurrence et contrôler strictement l'eau que les Hospices de Pamiers acquirent de nouveaux terrains en 1826, 1840 et 1885¹².

En 1826, il fut suggéré à la commission administrative de l'Hospice de Pamiers de faire construire un bâtiment réservé aux pauvres et de consacrer le plus récent (la Maison neuve ?) aux étrangers, c'est-à-dire aux touristes thermaux. Le médecin des bains offre alors de payer une partie de la somme nécessaire. Un plan très sommaire est proposé, assez similaire à celui des bâtiments existant en 1821. Si c'est bien le bâtiment qui a été construit, il était situé au sud des bains, à l'emplacement de l'actuel hôtel Napoléon, autrefois siège de l'administration¹³. Durant la même période et avant l'établissement du cadastre napoléonien en 1834, d'autres travaux ont été effectués. La partie méridionale des bains a été unifiée en un corps unique. L'ancien hôpital a été détruit et remplacé par un autre édifice placé juste au sud. Un autre a été bâti au nord, probablement pour abriter d'autres cabines de bains.

Jardins des thermes, plan de 1821, cadastres de 1834 et 2014.



11 R.-J.-F. Vaysse de Villiers, 1835, p. 263-264.

12 A.D. Ariège, 8M26/2, les 27/12/1826, 21/03/1840 et 17/11/1885.

13 Ce bâtiment est visible sur le cadastre napoléonien, 1834.

En dépit de tous ces travaux, les aménagements demeurent assez frustes, ainsi qu'en témoigne une relation de 1837¹⁴, qui décrit les bains comme suit : « les baignoires, établies sur les griffons mêmes, consistent en des espèces de cuves creusées dans la terre, dont les côtés sont formés avec des plaques d'ardoise. L'eau sourd continuellement de divers endroits du sol, qui forme le fond des cuves ».

Le point d'attrait majeur de la station était le jardin à l'anglaise. Il fit partie des tout premiers travaux entrepris par M. Roques d'Ampierre, en 1808, ce qui est particulièrement précoce pour la région. Le récit de Vaysse de Villiers permet à nouveau de se faire une idée de l'impression donnée par le jardin avant 1835. « Les noyers [...] n'ont pas discontinué d'ombrager et d'embellir le fond de la vallée, embellie et ombragée en outre à Ussat par de beaux platanes et peupliers, tant de Hollande que d'Italie, ainsi que par divers autres arbres et arbustes, qui ont converti une magnifique prairie en un charmant jardin anglais. Ces frais gazons, ombragés d'arbres majestueux, entrecoupés de chemins sablés et de ruisseaux limpides, qui fuient en murmurant sous le feuillage, offrent une délicieuse promenade aux étrangers, réunis par centaines en ce lieu dans la saison des bains¹⁵. » Ce jardin connut peu de modifications dans le cours du XIX^e siècle. Le tracé des allées a tout juste été quelque peu dévié, ainsi qu'on peut le voir en comparant les trois plans présentés ici. Les principales évolutions sont la densification des plantations, la création d'une prairie dans la partie sud, son occultation par un kiosque (1875¹⁶), la plantation de buis le long des allées et de buissons entre les arbres. Le jardin est aujourd'hui méconnaissable, mais conserve ses allées.

La régie et l'apogée sous le Second Empire

Lorsque l'administration récupère les lieux en 1839, son premier soin est d'ériger un mur en béton pour séparer les eaux froides de l'Ariège de celle des sources. Il y avait plusieurs années que la température des bains variait et laissait à désirer. Pour régler définitivement le problème, l'ingénieur François, inspecteur général des eaux thermales de France, fait bâtir un canal hydrostatique, alimenté par l'eau de l'Ariège et dont le but

14 Ph. Patissier, 1837, p. 268.

15 R.-J.-F. Vaysse de Villiers, 1835, p. 263.

16 A.D. Ariège, 3P 3498.

était de faire remonter les eaux chaudes. À peu près dans le même temps, on acquit des terrains dans le but de faciliter et de garantir l'acheminement de l'eau jusqu'aux bains¹⁷. On creuse de nouvelles galeries pour faire venir plus d'eau et M. François estime alors que l'approvisionnement est suffisant pour les 30 à 35 bains, trois piscines et une demi-douche ascendante et vaginale¹⁸, qui manquent selon lui au bon aménagement d'Ussat.

C'est dans les années 1840 et 1850 qu'ont été menés les travaux qui ont achevé de faire d'Ussat-les-Bains une petite station thermale pourvue de toutes les commodités. Les projets se succèdent sans que l'on sache au juste ce qu'il en fut de leur exécution. Selon les estimations de l'architecte, ce sont 46 000 F environs qui sont dépensés de 1838 à 1845, essentiellement pour l'aménagement des eaux. Dans les archives, on trouve un devis pour restaurer le salon de compagnie (1840), des projets de reconstruction et d'extension (1841), des propositions pour remédier au manque de commodités et de divertissements (1842), une tentative échouée de vente (1843-1844). Cette tentative demeure inexplicée, mais n'a pas été menée avec une grande volonté. De fait, à peine la vente est-elle abandonnée que l'on réfléchit à une nouvelle construction. L'inspection refuse les ornements jugés superflus compte tenu de l'usage des lieux (20 juin 1844). L'année suivante, des rochers détachés de la falaise tombent sur l'établissement et traversent toits et planchers, heureusement en dehors de la saison touristique. Cet accident ne freine pas les projets, qui se poursuivent ; c'est cette même année que sont approuvés et légèrement modifiés les plans des nouvelles constructions, dont le péristyle (8 septembre 1845).

L'architecte M. François, un temps retenu à Vichy, comptabilise pour 1845-1846 60 000 F d'emprunts et 70 000 F de dépenses pour la reconstruction des thermes. Il faut alors finir quarante cabinets commencés, entreprendre le pavillon des douches et des piscines, une façade de 130 mètres de long (celle du péristyle ? celui que l'on voit actuellement mesure un peu moins de 100 m), terminer l'ouverture et la consolidation du système de galeries souterraines, qui n'en finit pas. En 1847, les Hospices vendent leurs rentes sur l'État, qui doivent permettre de réaliser des travaux urgents, à savoir les huit dernières loges des bains, les fondations et l'élévation du péristyle. C'est la première mention explicite que l'on a de ce dernier, seul vestige

17 Ce canal n'a rien à voir avec celui que l'on voit aujourd'hui et qui était celui du moulin, autrefois situé à l'angle sud-est du jardin.

18 Les eaux d'Ussat étaient notamment réputées pour leurs vertus fécondatrices.

visible des bains du XIX^e siècle. Il s'agit des cabines et de la galerie qui les abrite de la pluie et du soleil. Ses fondations sont achevées en 1848. En 1850, l'architecte Casimir Durrieu participe à la construction, commencée par l'entrepreneur Baron. L'ouvrage doit mesurer 99,04 m de long, pour 7 m de haut et il est prévu d'employer l'ordre ionique. Il doit se composer de deux avant-corps, qui seront couronnés d'un entablement surmonté d'acrotères et 34 arcades supportées par des piédroits ouvriront la galerie sur la rue. L'ordre ionique fut abandonné pour un succédané du dorique, mais la description correspond au bâtiment actuel.

Les projets de construction sont, cependant, retardés par une deuxième catastrophe naturelle, la crue de l'Ariège qui, en 1851, renverse le mur de soutènement établi sur la rive droite, en face des thermes, ainsi directement menacés. Qui plus est, le canal d'amenée est alors obstrué depuis longtemps et la réparation de la chaussée devient indispensable. En 1854, c'est le pont qu'il faut réparer, mais cela ne semble pas avoir compromis les travaux, puisque, l'année suivante (état du 25 juin 1855), l'on emploie les 5 000 F accordés par l'État à l'achat de la frise et des bas-reliefs ornant la façade du péristyle. Ils sont toujours en place et proviennent de chez Virebent frères de Toulouse (1080 F). C'est donc très probablement en 1855 (ou éventuellement 1856) que les travaux du péristyle ont été définitivement achevés. On ignore tout des travaux qui furent menés à l'hôtel au même moment¹⁹.

Alors que les travaux semblent bien avancés, l'administration se trouve cependant dans une impasse financière et ne peut mener à bien ce qu'elle considère comme urgent²⁰. Selon le devis dressé par M Durrieu, architecte de l'administration des Hospices, il reste à réaliser :

- 2 piscines natatoires, « si nécessaires au service des pauvres malades »,
- un hospice à reconstruire pour recevoir les indigents,
- une voûte dans la galerie principale,
- des murs de défense contre la chute des rochers sur les thermes,
- le mur de soutènement et de défense sur la rive droite de l'Ariège,
- un pont sur cette rivière.

Or, le coût de ces travaux est évalué à 80 000 F et les Hospices ne peuvent plus rien avancer. Ils ont déjà vendu leurs rentes sur l'État pour

19 A.D. Ariège, 3P 3498, 1850, 1851 et 1857.

20 Délibérations du 27 août 1855.

50 000 F, emprunté 60 000 F à la Caisse des Dépôts en 1846, 120 000 F à des particuliers en 1852 et 20 000 autres francs à la Caisse des Dépôts en 1855, soit un total de 250 000 F. Dans le même temps, le produit de l'exploitation des thermes de 1839, date de la fin du bail, jusqu'à 1855, a été de 295 000 F, auxquels s'ajoutent les 21 000 F accordés par l'État et les 1 000 F du conseil général (1850). Il semble donc que les Hospices aient alors privilégié fortement la partie payante des thermes, au détriment de l'hospice proprement dit, qui dispense tout de même 8 000 bains gratuits par an pour plus de 200 pauvres malades, nourris, logés et soignés dans l'établissement confié aux sœurs de la Charité.

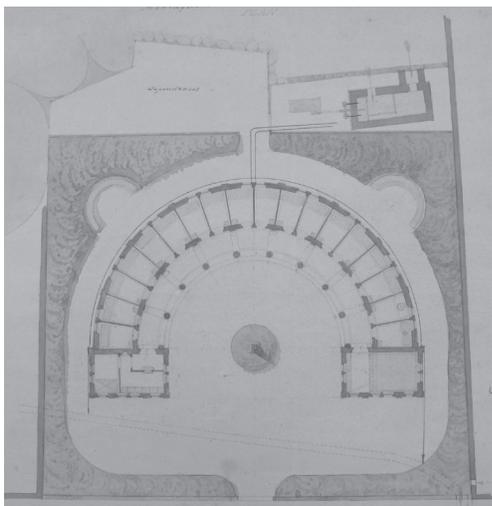
Les longs et nombreux investissements consentis par l'administration finissent toutefois par payer. C'est à partir des années 1860 qu'Ussat-les-Bains trouve un peu de stabilité. Selon l'inspecteur des bains Bonnans²¹ la fréquentation a continuellement cru depuis la reconstruction des thermes, jusqu'en 1862, tandis que l'ouverture du train jusqu'à Foix cette même année a curieusement arrêté cette ascension. Celle-ci ne reprend qu'à partir de 1867 et la fréquentation annuelle moyenne se situe alors autour de 26 000 curistes par an, avec un pic à 29 000. La résorption du problème d'infiltration d'eau froide serait une des causes de la remontée de la fréquentation. Les curistes viennent alors d'une grande partie de la France. Les Hospices de Pamiers n'en craignent pas moins la concurrence. De fait, un autre établissement ouvre en 1866, les thermes Sainte-Germaine. Cette même année, l'on tente une première fois d'obtenir une déclaration d'intérêt public, qui interdise les captages privés, mais le périmètre demandé paraît trop large et la demande n'aboutit pas, pas plus que celle qui sera formulée en 1926-1928.

Projet de nouveaux bains, 1869, P. Izar²²



21 Lettre du 25 mai 1870.

22 A.D. Ariège, 8M26/12.



Un nouvel établissement est envisagé en 1869 d'après les plans de P. Izar, mais le projet fut rapidement abandonné du fait de son coût. Cet édifice aurait détonné quelque peu dans le paysage de la commune avec son vocabulaire monumental dorique et son plan hémicirculaire : une sorte de mélange entre une stoa et un nymphée grecs. De fait, l'on ne note plus de grands travaux à partir des années 1860²³. On prévoit, en 1870,

la restauration de l'hôtel (devis, construction d'un pavillon, d'une remise, restauration de la façade, 7 mars 1875) et un nouveau mobilier est acquis en 1880. Les archives n'en ont pas gardé trace, mais il est certain que la façade de l'hôtel du Parc a été entièrement remaniée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, car elle ne présentait pas du tout le même aspect à la fin du siècle que sur le relevé de 1821. Dans son état final, la « maison neuve » et la « maison vieille » (ou une partie de celle-ci, les cartes postales ne permettant pas d'être affirmatif) avaient été réunies par une façade unique et régulière de dix-neuf travées, à savoir quatre travées spécialement larges et délimitées par de faux chaînages d'angle, séparées par trois fois cinq travées plus étroites. Cette façade unifiée a été encore une fois légèrement modifiée à la fin du XIX^e siècle ou au début du suivant avec le remplacement de la fenêtre centrale du rez-de-chaussée par une porte. Cela s'est peut-être accompagné par un réaménagement de l'intérieur, avec transformation de la salle à manger de 1821 en salle de réception - à supposer que le changement ne soit pas antérieur. Ce recentrement de l'accueil a été suivi par la construction d'un fronton au-dessus des cinq travées centrales. Cela permettait de mettre en valeur l'entrée principale et de la placer à peu près dans l'axe de la route venant du pont et donc de la gare, qui amenait la quasi-totalité des curistes. C'était la seule perspective un peu monumentale de la commune.

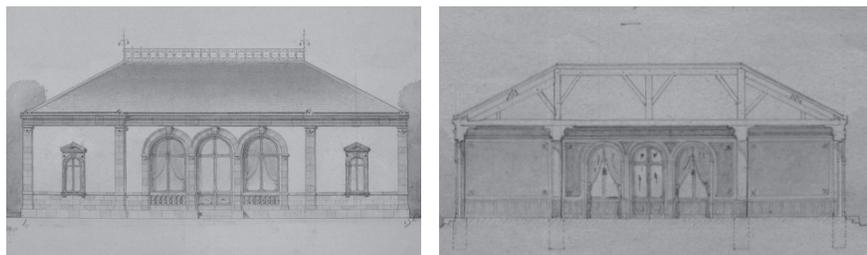
23 Le cadastre garde la trace de la construction de baraquements en 1877 et de nouvelles douches en 1881.



Le casino-café d'Ussat-les-Bains

À la fin des années 1870, on se préoccupe de créer un établissement de consommation et de lecture, qui n'est pas construit dans l'immédiat. L'on dresse un devis pour la construction d'un casino relativement riche²⁴ : couverture en belle ardoise de Saint-Béat, corniche à gorge pour les salons, rosaces pour le petit salon, écussons d'angle au grand salon, grande rosace pour le grand salon aussi. Ce n'est cependant pas le projet qui fut bâti un peu plus tard avec des ouvertures bien plus généreuses²⁵. Ce que l'on voit aujourd'hui ne conserve plus que les volumes de l'édifice originel et ses pilastres ; le découpage des meneaux qui faisait tout son charme a entièrement disparu, de même que l'avant toit.

Projets de casino, 1869²⁶



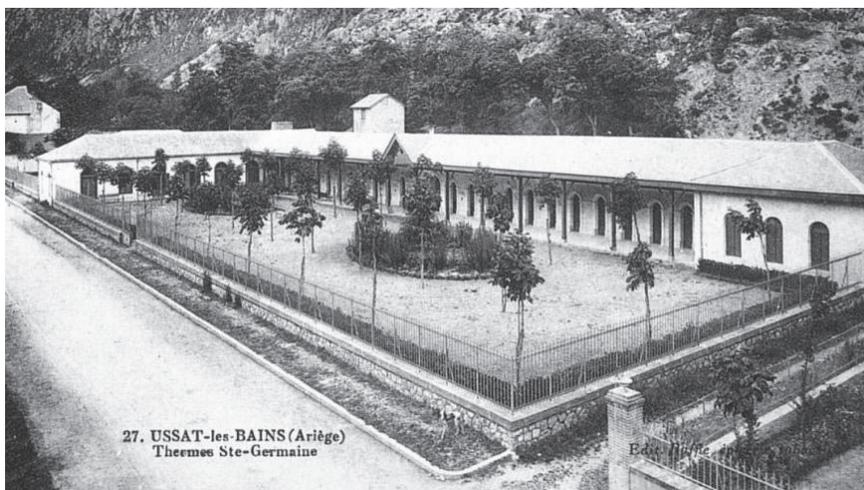
24 A.D. Ariège, 8M26/12, 2 décembre 1869.

25 La date de construction est inconnue. Est-ce le « baraquement » signalé en 1877 par le cadastre ?

26 A.D. Ariège, 8M26/12.

Dans le même temps, la concurrence se développait, mais sans réellement parvenir à se stabiliser. Les thermes Sainte-Germain connurent des difficultés et finirent par être vendus en 1909 et rachetés par les Hospices de Pamiers. L'établissement était d'une taille modeste, mais présentait toutes les apparences du confort, avec une grande et belle galerie donnant accès à des cabines aux baignoires de marbres et aux sols en carreaux de ciment. Les Bains Saint-Vincent, qui se situaient juste au sud des précédents, ont été bâtis en 1872 mais leur existence fut éphémère - une douzaine d'année seulement. Ils étaient d'une taille bien plus modeste que leurs voisins, avec seulement dix cabines et une petite piscine. On n'en connaît presque rien, sinon le plan en double T²⁷.

Les thermes Sainte-Germain²⁸



Le développement de la station

Bien que les Hospices de Pamiers eussent aimé tout contrôler, le développement d'Ornolac-Ussat-les-Bains revient pour une bonne part à d'autres acteurs, à des particuliers, à la commune. Ce développement s'est traduit à la fois par de nouvelles constructions, l'amélioration du bâti existant et l'aménagement des voies. Les hôtels sont apparus très tôt. Le

27 A.D. Ariège, 8M26/5.

28 A.D. Ariège, 2Fi 1739.

premier établissement privé est celui de M. Cassagne sur la rive gauche. Il fut agrandi à plusieurs reprises, en 1844 et 1865 notamment²⁹. Cet établissement demeura de loin le plus grand après celui des thermes. Le second dans l'ordre chronologique et par la taille est celui qui fut fondé par G. Louet à proximité des thermes, dans les années 1820. En 1831, il n'occupait qu'environ la moitié de sa surface actuelle. Il fut agrandi en 1840 et 1842, sans que l'on puisse dire à quand remonte l'aspect qu'on lui connaît, qui semble plus récent. Du moins les plans d'alignement de voirie des alentours de 1900, du temps où c'était l'hôtel Verger, le présentent-ils avec les mêmes dispositions désormais. L'immeuble s'appelle aujourd'hui les Roches Grises. Il y eut d'autres hôtels et pensions comme on peut le voir sur les cartes postales du début du siècle dernier. On n'en sait pas grand-chose, à vrai dire. Ces établissements de taille modeste occupaient de préférence les abords de la gare, ce qui leur permettait d'être à la fois à proximité des bains privés et des thermes Fraxine. C'est au même endroit que s'est construite la très grande majorité des nouvelles maisons de la commune durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Étaient-ce des résidences secondaires ou bien des habitations destinées à la location ?

Carte postale, hôtels de la rive gauche 32 : à gauche l'ancien hôtel Cassagne, à droite et de la gauche vers la droite, le Central Hôtel, une pensions et le Family Hôtel.³⁰



Pour ce qui est des aménagements urbains, ils ont toujours été limités. La route nationale (ex-impériale), qui relie la commune au reste du monde préexistait au développement de la station et l'a sans doute grandement

²⁹ A.D. Ariège, 3P 3498.

³⁰ A.D. Ariège, 2Fi 2013 et 2225.

favorisé. Sa présence explique probablement la construction très précoce d'un pont, qui reliait directement les thermes Fraxine à cette grande voie. Cela explique que la fragilité de l'ouvrage ait été un sujet souvent abordé par le conseil d'administration des Hospices de Pamiers, qui n'ont, pourtant, pas fait grand-chose avant l'établissement du pont actuel à la fin des années 1920. Les autres aménagements anciens sont aussi le fait des thermes, qui établirent l'avenue de peupliers d'Italie reliant le pont aux thermes. Ils furent abattus par la suite pour laisser la place nécessaire à l'épanouissement des nouvelles plantations du jardin³¹. Le plan de 1821 montre que l'ensemble du chemin depuis le nord de l'actuelle route des Thermes jusqu'à la chapelle était aussi bordé d'arbres.

Dès les origines de la station, la partie centrale avait été aménagée pour la promenade et le délassement, mais il fallut attendre avant que ces embellissements ne touchent le reste de la commune. La partie sud de la rive droite était extrêmement mal desservie. Le Chemin du Martel, qui traverse la zone alluviale du nord au sud, fut agrandi en 1856. Mais, jusqu'en 1874, seul un petit chemin permettait d'accéder aux deux Barry. L'acquisition de terrains en 1874³² et 1875 permit de tracer une nouvelle route carrossable, qui menait aux pieds du premier village sans encombre. Cette réalisation a dû favoriser le développement de ces deux villages, qui bénéficiaient déjà des retombées économiques du tourisme thermal. Les constructions ou améliorations attribuables à la seconde moitié du XIX^e siècle dans les deux Barry sont d'une qualité souvent très supérieure aux bâtiments antérieurs. On observe un effort de régularisation des plans et des façades et parfois une contamination du vocabulaire architectural de la modeste villégiature d'Ussat-les-Bains³³. Ces retombées allaient même au-delà, puisque « l'instituteur (était) obligé d'entretenir des rapports avec les protecteurs de l'enseignement durant la saison des bains » et de les recevoir dans son appartement.³⁴ On aimerait en savoir plus sur ce point, mais l'on peut au moins noter que la commune disposait dans les années 1860 d'une école primaire, alors même qu'elle se trouvait en deçà du seuil de 500 habitants fixé par la loi

31 A.D. Ariège, 8M26/2, 8/11/1875.

32 C'est aussi l'année où la commune, qui s'appelle jusque-là Ornolac, devient Ornolac-Ussat-les-Bains, pour bien faire comprendre que les bains ne se trouvent pas sur le territoire de la commune voisine d'Ussat.

33 Les exemples ne sont pas particulièrement nombreux, mais on peut penser au n°5 du Quartier d'En Soussa ou au 34 rue de l'Église.

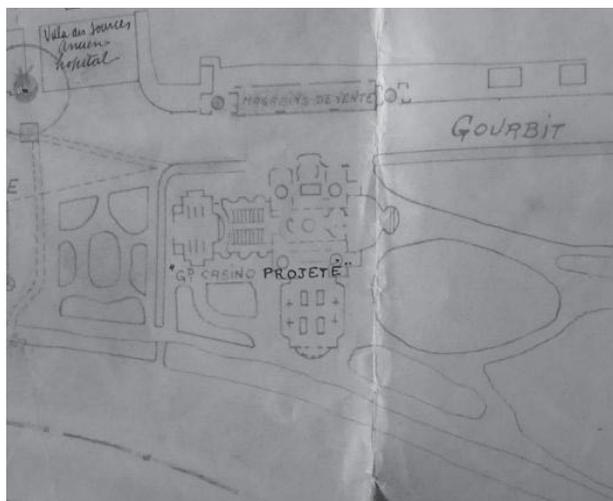
34 A. D. Ariège, 2O 1132, 13 juillet 1866. Modification du bail pour le logement de l'instituteur.

Guizot. Il est donc possible que son existence soit une conséquence de la présence des touristes thermaux.

Le dernier élément majeur apporté par le thermalisme à la commune est le train. La ligne de chemin de fer partant de Toulouse arrive à Foix en 1862, à Tarascon en 1877 et à Ax-les-Thermes en 1888, donc entre ces deux dates à Ussat-les-Bains même. Il faut d'ailleurs noter que le déclin du thermalisme a entraîné le déclin de cette gare qui est aujourd'hui désaffectée et transformée en commerce. Il faut dire que l'arrêt de Tarascon se trouve à peine à plus de cinq kilomètres.

Les difficultés du XX^e siècle

La situation économique devint plus tendue au changement de siècle. Pour y remédier, les Hospices de Pamiers firent le choix de supplanter la concurrence en acquérant les thermes Sainte-Germaine en 1907³⁵. Ceux-ci furent pourtant abandonnés en 1968 et ne subsistent plus aujourd'hui qu'à l'état de ruine. En 1923, la gestion directe des thermes Fraxine fut confiée à des investisseurs privés, mais la chute de la fréquentation met la station en péril, ainsi que bon nombre d'autres dans le même période. Qui plus est, le système d'adduction d'eau mis en place un siècle auparavant était tombé en désuétude depuis longtemps, au point qu'il fut impossible de le rétablir lorsque l'on y songea en 1929. On a trace d'un projet de nouveau



casino grandiose en 1926, mais il n'est connu que par un plan et aucun autre document n'en fait mention. Cette idée n'a donc pas dû aller très loin.

Projet de casino, 1926³⁶

35 2/5/1907, adjudication pour 60 000 F.

36 A. D. Ariège 2 M 26/5.

En 1954, les Hôpitaux reprennent le contrôle, mais finissent par vendre l'ensemble des bâtiments. Ils sont acquis par des particuliers, qui souhaitent investir dans les lieux. Les difficultés furent nombreuses. L'ancien hôtel du Parc est détruit par un incendie en 1986 et remplacé par un édifice plus petit, de même que la maison de l'administration, qui est aujourd'hui l'hôtel Napoléon. Quant au casino, il est transformé en bar, laverie et remise. Ses baies sont obturées et il perd toute sa décoration. Le péristyle, enfin, est vitré en 1986 pour s'adapter aux usages modernes. Ces efforts sont fortement contrariés par la crue de l'Ariège de 1982, qui noie la station sous un mètre d'eau, et surtout par la nécessité de pratiquer de nouveaux forages extrêmement profonds pour capter l'eau. En effet, en 1994, la légionellose est détectée, sans que personne n'ait été contaminé. La station est dès lors menacée de fermeture et seul un nouveau forage à 1 067 m de profondeur permet la reprise de l'activité en 1998, pendant que les anciens percements sont progressivement comblés. Ce forage, financé par différents fonds publics (Europe, région, département, communauté de commune), est depuis la propriété de la commune, qui en accorde l'usufruit à l'établissement thermal. L'activité reste malgré tout réduite. Les anciennes cabines ne peuvent plus être employées du fait des risques d'inondation et d'éboulements. Le péristyle qui les abrite, malgré son classement au titre des monuments historiques en 1991, prend l'eau et est menacé d'une destruction rapide si rien n'est fait. Il serait plus que regrettable que l'un des derniers témoins encore debout de l'histoire thermale de la commune disparaisse. Déjà la plus grande partie de la rive gauche a été rasée au milieu des années 2000 pour laisser place à un élargissement de la route nationale que l'on attend toujours. Il ne reste plus que la gare, cinq maisons et les ruines des thermes Sainte-Germaine.



La galerie du péristyle

Bibliographie

LONGCHAMPS (M.), *Annuaire des eaux minérales de France*, Paris, Morel, 1830.

OURGAUD (Jacques), *Précis sur les Eaux thermo-minérales d'Ussat*, Pamiers, Vergé, 1860.

PATISSIER (Philibert), *Manuel des eaux minérales naturelles*, Lyon, Colas, 1837.

VAYSSE DE VILLIERS (Régis-J.), *Itinéraire descriptif de la France : routes de Paris en Espagne par les Pyrénées-Orientales*, Paris, Renouard, 1835.

